



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2062

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Yves Deniaud.

M. Yves Deniaud. Monsieur le ministre du travail et des affaires sociales, un hebdomadaire, qui couvre les trois derniers jours de la semaine, vient de publier un article accompagné d'une carte mentionnant 80 des plus importants établissements hospitaliers français, ou, selon lui, des services seraient menacés de fermeture.

Ces allégations sont fantaisistes puisqu'elles anticipent de la façon la plus fantasmagorique sur les travaux à venir des agences régionales de l'hospitalisation; elles n'en sement pas moins le trouble dans les esprits.

Dans la région Basse-Normandie, cinq des meilleurs hôpitaux sont cités: celui d'Alençon, qui m'intéresse directement, ceux de Flers, de Lisieux, de Bayeux et de Saint-Lo. Des agglomérations beaucoup plus importantes seraient concernées puisque l'article indique que sont menacés des services de chirurgie ou de gynécologie à Saint-Nazaire, à Toulon et à Dijon.

M. Didier Boulaud. Fermez les cliniques privées !

M. Yves Deniaud. C'est pourquoi, monsieur le ministre, je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous dire où en est l'évolution de la réforme hospitalière,...

M. Didier Boulaud. Que vous avez voté ! Des lors ne pleurez pas !

M. Yves Deniaud. ... les perspectives que vous lui tracez et faire litige de ces allégations farfelues qui troublent fort justement l'esprit des populations concernées. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Deniaud, ce ne sont pas les gazettes qui sont chargées de faire la réforme des hôpitaux ! (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Tout repose, en effet, sur une approche régionale qui sera faite par l'agence régionale d'hospitalisation, précisément pour éviter toute restructuration inspirée par des ratios technocratiques, pour examiner au plus près les choses et pouvoir, le cas échéant, tenir compte de certaines indications, qui constituent des seuils d'alerte, par exemple tel service qui tourne au ralenti ou tel équipement qui est sous-occupé, afin de procéder à des redeploiements, toujours dans le souci d'une meilleure utilisation des moyens.

Monsieur Deniaud, j'en profite pour rappeler que l'autre face de la réforme hospitalière est la recherche de la qualité, grâce à l'effort que va poursuivre l'agence nationale d'accréditation qui permettra de vérifier que, à chaque niveau de service, il y a bien dans l'hôpital les moyens nécessaires pour traiter le patient comme il doit l'être.

Enfin, monsieur Deniaud, à partir de l'année prochaine il y aura un livret d'accueil dans tous les établissements d'hospitalisation, qui permettra au patient de connaître le fonctionnement de l'hôpital et les services sur lesquels il peut compter.

Loin de faire de la technocratie, nous allons essayer de faire ensemble une réforme hospitalière pour le bien des malades. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Yves Deniaud.

M. Yves Deniaud. Monsieur le ministre du travail et des affaires sociales, un hebdomadaire, qui couvre les trois derniers jours de la semaine, vient de publier un article accompagné d'une carte mentionnant 80 des plus importants établissements hospitaliers français, ou, selon lui, des services seraient menacés de fermeture.

Ces allégations sont fantaisistes puisqu'elles anticipent de la façon la plus fantasmagorique sur les travaux à venir des agences régionales de l'hospitalisation; elles n'en sement pas moins le trouble dans les esprits.

Dans la région Basse-Normandie, cinq des meilleurs hôpitaux sont cités: celui d'Alençon, qui m'intéresse directement, ceux de Flers, de Lisieux, de Bayeux et de Saint-Lo. Des agglomérations beaucoup plus importantes seraient concernées puisque l'article indique que sont menacés des services de chirurgie ou de gynécologie à Saint-Nazaire, à Toulon et à Dijon.

M. Didier Boulaud. Fermez les cliniques privées !

M. Yves Deniaud. C'est pourquoi, monsieur le ministre, je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous dire où en est l'évolution de la réforme hospitalière,...

M. Didier Boulaud. Que vous avez voté ! Des lors ne pleurez pas !

M. Yves Deniaud. ... les perspectives que vous lui tracez et faire litte de ces allégations farfelues qui troublent fort justement l'esprit des populations concernées. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Deniaud, ce ne sont pas les gazettes qui sont chargées de faire la réforme des hôpitaux ! (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Tout repose, en effet, sur une approche régionale qui sera faite par l'agence régionale d'hospitalisation, précisément pour éviter toute restructuration inspirée par des ratios technocratiques, pour examiner au plus près les choses et pouvoir, le cas échéant, tenir compte de certaines indications, qui constituent des seuils d'alerte, par exemple tel service qui tourne au ralenti ou tel équipement qui est sous-occupé, afin de procéder à des redeploiements, toujours dans le souci d'une meilleure utilisation des moyens.

Monsieur Deniaud, j'en profite pour rappeler que l'autre face de la réforme hospitalière est la recherche de la qualité, grâce à l'effort que va poursuivre l'agence nationale d'accréditation qui permettra de vérifier que, à chaque niveau de service, il y a bien dans l'hôpital les moyens nécessaires pour traiter le patient comme il doit l'être.

Enfin, monsieur Deniaud, à partir de l'année prochaine il y aura un livret d'accueil dans tous les établissements d'hospitalisation, qui permettra au patient de connaître le fonctionnement de l'hôpital et les services sur lesquels il peut compter.

Loin de faire de la technocratie, nous allons essayer de faire ensemble une réforme hospitalière pour le bien des malades. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Deniaud Yves](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2062

Rubrique : Hôpitaux et cliniques

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 1996, page 8185

Réponse publiée le : 11 décembre 1996, page 8185

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 décembre 1996